Création de la fiche administrative de l'élève L'année scolaire d'admission saisie SCOLARITÉ pour la recherche est affichée. Scolarité demandée pour l'année scolaire 2016-2017 \* CYCLE I

TOUTE PETITE SECTION

PETITE SECTION

MOYENNE SECTION

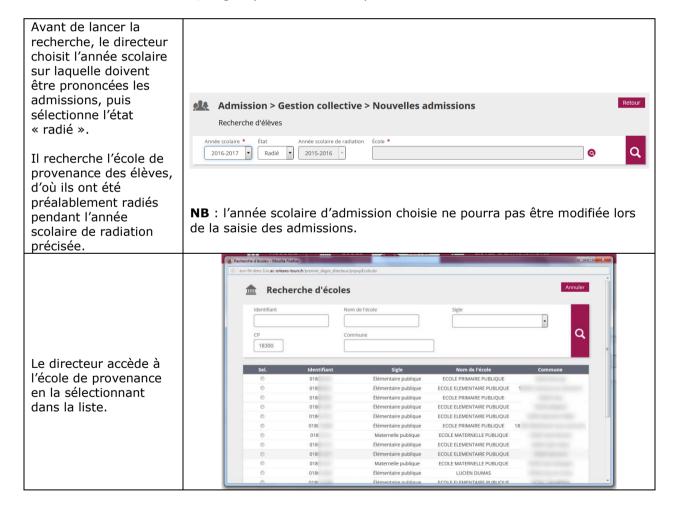
GRANDE SECTION CYCLE II

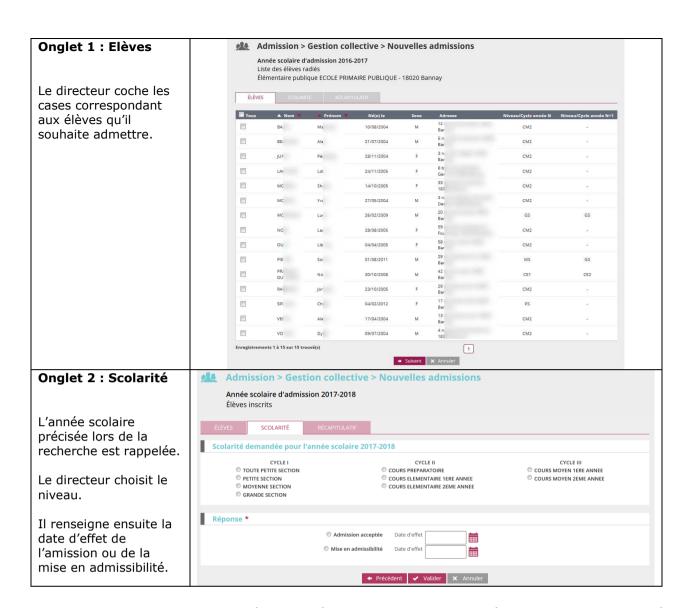
COURS PREPARATOIRE
COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE
COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE CYCLE III

COURS MOYEN 1ERE ANNEE
COURS MOYEN 2EME ANNEE Le directeur renseigne ensuite les données de scolarité : Niveau (obligatoire), Périscolaire (facultatif), Services périscolaires Garderie soir Et date d'effet de l'admission Études surveillées Restaurant scolaire acceptée ou de la mise en admissibilité. Réponse \* Admission acceptée Date d'effet 繭 ← Précédent ✓ Valider X Annuler

## Admission collective d'élèves radiés dans une autre école au cours de l'année scolaire précédente

Dans des cas très particuliers, comme par exemple les fusions d'écoles ou bien les RPI, le directeur d'école a la possibilité de traiter par lot l'admission acceptée d'un groupe d'élèves à l'état radié. Pour ce faire, le groupe d'élèves doit provenir d'une même école.





**Remarque** : cette fonctionnalité permet également au directeur d'école qui a omis de procéder à l'enregistrement des passages de niveau des élèves de son école avant le changement d'année scolaire, de les réadmettre collectivement après la rentrée.